



Papeete, le 28 août 2023

Le directeur général,

LHBE

à

Courrier n° : 279-2023/LHBE

Destinataire in fine

Dossier suivi par :

M. Teva SUCHARD

Tél : (689) 40 41 64 36

Fax : (689) 40 43 15 90

E-mail : tsuchard@ilm.pf

Objet : LETTRE DE CONSULTATION - Acquisition de divers matériels pour équiper le laboratoire d'Hygiène, Biosécurité et Environnement de l'Institut Louis Malardé.

Il est porté à la connaissance du public la mise en œuvre d'un appel public à la concurrence sous la forme d'une consultation en procédure adaptée (MAPA) pour l'acquisition de divers matériels afin d'équiper le laboratoire d'Hygiène, Biosécurité et Environnement de l'Institut Louis Malardé.

Article 1 - Informations relatives à l'acheteur public

ACHETEUR PUBLIC	Institut Louis Malardé
AUTORITE COMPETENTE POUR MENER LES OPERATIONS DE PASSATION ET DE SIGNATURE DU MARCHÉ	Directeur général pi, Teama RICHMOND BP 30, 98 713 Papeete - Tahiti croisement de la rue des Poilus tahitiens et de la rue du 5 mars 1797, à Papeete, derrière le Temple de Paofai Tél : (689) 40.41.64.65 Fax : (689) 40.43.15.90 Courriel : secretariat@ilm.pf
RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES	Monsieur Teva SUCHARD Tél : (689) 40 41 64 36 tsuchard@ilm.pf Du lundi au jeudi de 7h 30 à 15h 30 et le vendredi de 7h30 à 14h30

Article 2 - Objet et caractéristiques principales du marché

La présente consultation en procédure adaptée a pour objet l'acquisition et l'installation de divers équipements de laboratoire.
Le marché est composé de 7 lots distincts.

Chaque candidat a la possibilité de soumettre son offre sur 1 ou plusieurs lots sans limite. Les offres devront être transmises sous forme de devis au plus tard le 15 septembre 2023 par mail à l'adresse suivante : tsuchard@ilm.pf. Les offres seront valides jusqu'au 31 décembre 2023. Les variantes ne sont pas autorisées

Les 7 lots sont listés ci-après :

N° Lot	Désignation	Quantité
1	<p>Analyseur multi paramètres de laboratoire</p> <p>Appareil de paillasse pour la mesure automatisée de la température, du pH et de la conductivité des eaux. Le système devra :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Être équipé d'un passeur automatique ▪ Permettre le calibrage de l'électrode pH et de la sonde de conductivité de manière automatisée ▪ Pouvoir être piloté par un logiciel de gestion des échantillons, notamment pour l'exportation des données vers le LIMS du laboratoire (logiciel ARES CS © de WestCom) 	x 1
2	<p>Hottes de filtration chimique</p> <p>Hotte de filtration comportant 1 ou 2 filtre(s) pour vapeurs acides et solvants Dimensions extérieures LxPxH (90±5 x 75±5 x 116±5) cm</p> <p>Hotte de filtration pour poudres Dimensions extérieures LxPxH (60±5 x 65±5 x 95±5) cm</p>	x 2 x 1
3	<p>Analyseur de carbone organique total</p> <p>Appareil de paillasse pour la mesure automatisée du COT (Carbone Organique Total). Spécificités techniques de l'équipement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Matrice échantillons : eaux propres ▪ Limite de quantification : < 0.5 ppm ▪ Validité calibrage > 6 mois ▪ Possibilité d'exporter les données 	x 1
4	<p>Digesteur</p> <p>Système de digestion et de dosage de l'azote de type Kjeldahl. L'équipement devra inclure :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Digesteur 6 postes avec collecteur de vapeurs toxiques ▪ Pompe à jet d'eau pour aspiration des vapeurs toxiques ▪ Epurateur pour la neutralisation des vapeurs toxiques ▪ Distillateur manuel avec générateur de vapeurs intégré et système d'aspiration des résidus d'échantillon ▪ Réservoirs pour neutralisant (hydroxyde de sodium) et eau déminéralisée 	x1
5	<p>Bain d'étalonnage</p> <p>Micro bain pour l'étalonnage des sondes de températures. Spécificités minimales techniques de l'équipement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Plage de température -5°C à 100 °C ▪ Stabilité ± 0.05 °C ▪ Homogénéité ± 0.03 °C ▪ Résolution 0.01°C ▪ Profondeur du puit 100 mm ▪ Possibilité d'export des données 	x 1

6	<p>Laveur désinfecteur de laboratoire</p> <p>Laveur permettant le nettoyage du matériel de laboratoire : verrerie, flaconnage, ... Le système devra :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Être équipé de pompes péristaltiques permettant l'ajout de détergent et de neutralisant ▪ Être équipé d'une alimentation en eau déminéralisée (bidon de 50 litres muni d'une pompe d'alimentation) ▪ Être compatible avec une alimentation électrique triphasée ou monophasé en 60Hz ▪ Compatibles avec les chariots de la marque Smeg (série professional line 60 cm) ▪ Avoir les dimensions extérieures suivantes : LxPxH (60x64x85) cm 	x 2
7	<p>Système de production d'eau déminéralisée</p> <p>Le système sera constitué de deux systèmes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Une unité de production d'eau déminéralisée de Type 3 (utilisation courante de laboratoire) – débit minimal de 10 L/jour. Si le système nécessite une alimentation électrique, compatibilité avec un courant en 220 V – 60 Hz ▪ Une unité de production d'eau déminéralisée de Type 1 qui sera alimentée par l'unité de production d'eau de Type 3 (application : analyses ICP-MS, Chromatographie ionique et COT) – débit minimal de 5 L/jour compatible avec une alimentation électrique 220 V – 60 Hz 	X1

L'ensemble du matériel électrique doit être en 60hz ou à défaut 50-60hz.

Article 3 - Conditions d'exécution

3.1 Lieu d'exécution et de livraison

Pour les fournisseurs en Polynésie, les équipements sont livrés dans les locaux de l'Institut Louis Malardé à Papeete.

Pour les fournisseurs hors-Polynésie, les équipements sont livrés chez le transitaire de l'Institut Louis Malardé dont les adresses en France sont les suivantes :

FRET AERIEN

Australie	Nouvelle zelande	Zone Europe
BOLLORE LOGISTICS AUSTRALIA Ply Ltd Unit 14 & 15, 2-12 Beauchamp Road BANKSMEADOW 2019 AUSTRALIE Contact : Santiago BERROJO santiago.berrojo@bolllore.com syd.airexports@bolllore.com Tel: +(61) 2 8336 3967	BOLLORE LOGISTICS New Zealand Ltd 7 Landing drive Mangere 2022 AUCKLAND New ZEALAND Contact : Gemma JAMESON gemma.jameson@bolllore.com Tel: +(64) 9 255 1587	BOLLORE LOGISTICS ROISSY Zone Cargo N° 3 4 a 6 rue des deux Cèdres 95700 - ROISSY EN FRANCE Contact: Isabelle TESTUD isabelle.testud@bolllore.com Tel: 00 (33) 014919 14 29

FRET MARITIME

Australie	Nouvelle-Zélande	Zone Europe
<p>BOLLORE LOGISTICS AUSTRALIA Pty Ltd Unit 14 & 15, 2-12 Beauchamp Road BANKSMEADOW 2019 AUSTRALIE</p> <p>Contact : Constance DUMOUTIER constance.dumoutier@bollore.com m.syd.seaexports@bollore.com Tel: +(61) 2 8336 3947</p>	<p>BOLLORE LOGISTICS New Zealand Ltd 7 Landing drive Mangere 2022 AUCKLAND New ZEALAND</p> <p>Contact : Alveen ASHISH alveen.ashish@bollore.com Tel : +(64) 9 275 3223</p>	<p>LDK P/C BOLLORE LOGISTICS Dunkerque Port ouest - Port 5835- Route des Caraïbes - Bâtiment Bleu 59279 LOON PLAGE</p> <p>Contact: Emilie BIADALA / Karim MEGGUEN emilie.biadala@bollore.com / karim.megguen@bollore.com Tel : +(33) 03 28 22 65 35 Prise de RDV pour livraisons : Nathalie ou Anne Tel : +(33) 03 28 24 48 91 ou +(33) 03 28 24 48 92</p>

3.2 Durée du marché

Le marché est conclu à compter de sa date de notification jusqu'à la livraison des équipements. Dans tous les cas de figures, le candidat devra livrer l'ensemble des fournitures dans les 3 mois à compter de la notification du marché.

3.3 Prix

Les prix sont fermes.

Les prix sont réputés comprendre toutes les dépenses résultant de l'exécution des prestations, incluant tous les frais, charges, fournitures, matériels, taxes et sujétions du titulaire.

3.4 Modalité de financement et de paiement

La dépense est imputable sur le budget d'investissement de l'Institut Louis Malardé.

Le paiement aura lieu selon les règles de la comptabilité publique.

Les fournitures et prestations faisant l'objet du marché seront réglées par application du prix forfaitaire indiqué dans l'acte d'engagement, après service fait sur présentation de facture en trois exemplaires adressées à l'acheteur public.

Le règlement sera effectué par virement administratif sur le compte bancaire du titulaire.

L'agent comptable est le Payeur de la Polynésie française.

Aucune avance ne sera consentie.

Article 4 - Jugement des offres

4.1 Examen des offres

Le jugement des offres par lot sera effectué selon les critères suivants :

Critères	Pondération
Prix	90 points
Offre technique	10 points

Critère 1 : Prix (90 points)

$$\text{Note} = 90 \times [(\text{Prix le moins disant}) / (\text{Prix de l'offre considérée})]$$

Critère 2 : Offre technique (10 points)

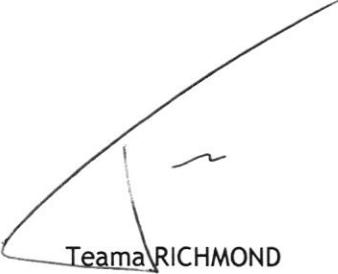
Le candidat qui répondra parfaitement aux spécifications techniques demandées, obtiendra le maximum des points (10 points).

Les autres candidats obtiendront 0 points.

La note finale sera égale au cumul des notes de chaque critère.

Pour être déclaré attributaire, le candidat devra obtenir la meilleure note finale.

En cas d'égalité d'offres sur la note finale après pondération des critères, la meilleure note obtenue dans le critère à plus forte pondération prévaudra.



Teama RICHMOND
Directeur général